

Rectificatif

Générale

colonial

Rectificatif n° 135 à la décision n° 135 accordant un congé de huit mois à M. Chavigny (Amédée).

n° 135 à la

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
11 avril 1950

Numéro JO
n° 4 du 30/04/1950

Date du numéro
30 avril 1950

TEXTE INTÉGRAL

Au lieu de : «

Art. 1er

— Un congé administratif de sept mois, pour en jouir à Paris, est accordé à M. Chaviguy (Amédée), commis principal hors classe au Trésor, pour compter du 1er mars. 1950 », Lire : «

Art. 1er

— Un congé administratif de huit mois, pour en jouir à Paris, est accordé à M. Chavigny (Amédée), commis principal hors classe au Trésor, pour compter du 1er mars 1950. » (Le reste sans changement.)

Le Gouverneur

SADOUL